

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2020
COMPTE-RENDU

Le conseil municipal s'est réuni le 10 février 2020, à 20 heures, sous la présidence de Mme Marie-Annick CREACH'CADEC, Maire.

Les points suivants étaient à l'ordre du jour.

Débat d'orientations budgétaires 2020

Recettes de fonctionnement

Recettes courantes : évolutions annuelles de 1,5 % des autres produits de gestion et (à compter de 2021) des contributions directes (à taux constants) et à 0,5 % des dotations et participations.

Montant total des recettes courantes estimé à 9 311 000 € en 2020.

Dotations de l'Etat : stabilité de la DGF et de la DNP, hausse de la DSR

Pas de hausse des taux des impôts locaux (pour la 4^{ème} année consécutive) ; évolution des bases d'imposition du fait de la revalorisation forfaitaire des bases et de leur variation physique.

Réduction de l'attribution de compensation de la CCPA suite au transfert de la contribution au Service départemental d'incendie et de secours.

Dépenses de fonctionnement

Dépenses courantes : évolutions annuelles maximales limitées à 1,5 % des charges à caractère général et à 2 % des charges de personnel à compter de 2020, à 1,5 % des charges de gestion courante à compter de 2021 (1 % en 2020 hors contribution au SDIS).

Montant total estimé à 6 763 000 € en 2020, soit une évolution annuelle de 1,3 % depuis 2015.

Section d'investissement

Le niveau budgétaire des dépenses d'équipement 2020 s'élève à 7 601 000 € et comprend :

- Pôle associatif et social. Travaux, maîtrise d'œuvre et divers. 4 404 000 €
- Voirie-Services techniques : Extension et réaménagement des ateliers municipaux, travaux voirie urbaine et voirie rurale, éclairage public, effacement de réseaux et éclairage public avenue Saint Joseph, autres travaux Voirie Réseaux Divers, signalisation et signalétique, mobilier urbain, matériels et véhicules. 1 452 000 €
- Aménagement urbain. Aménagement de l'îlot Jestin, vidéo protection, démolition bâtiment C ancien EHPAD, schéma directeur Eaux pluviales. 387 000 €
- Installations sportives. Vidéoprotection du complexe sportif, travaux bâtiments sportifs, aménagements équipements sportifs extérieurs, matériels sportifs et divers. 288 000 €
- Patrimoine-Cimetière. Travaux cimetière, travaux couverture chapelle de Locmaria et autres travaux, étude de réhabilitation du site de la motte de Lesquelen. 214 000 €
- Environnement. Aménagement aire de jeux du Lac, aménagements cheminements secteur du Lac, vélo-route, aménagements divers. 197 000 €
- Groupe scolaire. Matériels/Mobiliers/Travaux Ecole du Lac et restaurant scolaire, réfection sols salles de classe, alarme PPMS, travaux et matériels divers. 166 000 €
- Foncier. Acquisition propriété rue Pierre Jestin, divers et provision. 152 000 €
- Enfance-jeunesse. Travaux Maison de l'Enfance, matériels et mobilier, travaux Accueil de loisirs, équipements et matériels, équipements et matériels Animation jeunesse. 103 000 €
- Services administratifs. Matériels et logiciels informatiques, travaux et mobilier. 95 000 €
- Espaces verts. Matériels et véhicule, aménagement des espaces publics. 61 000 €
- Culture. Travaux salle culturelle, équipements et matériels, matériels informatiques Cyberespace, équipements et matériels Bibliothèque. 59 000 €
- Locaux associatifs. Vidéo protection, travaux et matériels divers. 23 000 €

Ces dépenses d'investissement seront intégralement financées par des subventions, des cessions foncières, le FCTVA, l'autofinancement et un emprunt d'équilibre.

Dette

En-cours de dette au 31/12/2019 : 5 474 151 €, soit 636 €/habitant. Inférieur de 23 % à la moyenne des communes. Réduction de l'endettement de 25 % depuis 2014.

Un emprunt de 3,5 M€ est prévu en 2020 pour le financement des projets d'investissements, et plus particulièrement le pôle social et associatif

L'évolution de la dette restera maîtrisée :

- Annuité 2020 : 97 €/habitant, inférieure de 10 % à l'annuité 2015 et à la moyenne des communes
- Après une augmentation mesurée en 2021, l'annuité diminuera à nouveau en 2022 (98 €/habitant)

Epargne

L'évolution maîtrisée des dépenses de fonctionnement et de l'endettement ont permis de préserver une épargne nette de 1,7 million d'euros, d'un niveau bien supérieur au niveau minimal qui avait été préconisé par l'audit financier de 2015.

Evolution prospective des dépenses d'équipement

Poursuite et achèvement en 2021 des travaux du pôle social et associatif.

Maintien en état du patrimoine bâti et routier de la commune.

Poursuite des aménagements de sécurité et d'accessibilité des bâtiments communaux et de la voirie.

Renouvellement de l'équipement des services et installations sportives, culturelles, scolaires, etc.

Autres sujets

Cession de la parcelle bâtie cadastrée AC n° 6

Cession de la propriété 14, place général de Gaulle au prix de 110 000 € à Mr Durand et Mme Quéré, agence Kali Immobilier. Unanimité.

Modification du tableau des effectifs

Création d'un emploi de technicien principal 1ère classe pour le recrutement du nouveau directeur des services techniques. Unanimité.

Mise à disposition de la salle Marcel Bouguen pour les réunions électorales

Octroyée à titre gratuit aux candidats. Unanimité (7 abstentions).